

DECRET N°2004-446 DU 12 AOUT 2004

Portant nomination de Directeurs des structures sous tutelle du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2002-369 du 22 août 2002 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Sur** proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 août 2004 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées directeurs des structures sous tutelle ci-après du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur du Centre de Perfectionnement
du Personnel des Entreprises (CPPE) : Monsieur Jean Richard
AMOUSSOU-ADEBLE

- Directeur de l'Institut National pour la
Formation Sociale, Economique et Civique : Monsieur Ichola BIO SAWE.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des
intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 août 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et de la Réforme
Administrative,

Boubacar AROUNA.-

Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MFPTRA 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 3 JO 1